

# **Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 15 février 2017**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 15 février 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour du renforcement de la sécurité alimentaire durable des populations, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de lui présenter, dans les meilleurs délais, l'évaluation du Programme national d'autosuffisance en Riz (PNAR) qu'il a initié pour renforcer la politique nationale de sécurité alimentaire et rééquilibrer le solde de notre balance commerciale. Par ailleurs, le Président de la République annonce au Conseil sa prochaine visite dans la vallée du fleuve Sénégal au mois de mars 2017, afin d'échanger avec les producteurs sur les réalisations et les solutions durables pour un développement harmonieux de l'agrobusiness et des exploitations agricoles familiales.

Abordant la consolidation de l'Etat de droit, de l'indépendance du pouvoir judiciaire, et la modernisation de la justice, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de poursuivre, en relation avec toutes les composantes de la justice, les actions exceptionnelles et sans précédent, d'amélioration de l'efficacité de notre système judiciaire, dans le respect scrupuleux de la déontologie, des règles et procédures prévues par la Constitution, ainsi que les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Ainsi, le Président de la République rappelle au Gouvernement les efforts importants consentis, depuis son accession à la magistrature suprême, pour faire de la modernisation du service public de la Justice, un pilier stratégique de la consolidation de notre démocratie et des performances de notre économie.

A cet effet, les réformes du code pénal et du code de procédure pénale, l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation judiciaire, du statut des magistrats, des réformes du Conseil supérieur de la magistrature et de la Cour suprême, ont permis de mieux positionner notre appareil judiciaire dans son environnement national et international, marqué par des phénomènes nouveaux et des enjeux complexes.

C'est également dans cette perspective qu'il faut inscrire le recrutement d'un nombre important de

magistrats et de greffiers, la construction, sur l'ensemble du territoire national d'infrastructures fonctionnelles et modernes, afin d'assurer aux acteurs de la justice des conditions optimales de travail, de rapprocher la justice des justiciables, et l'impératif de lancer, dans les meilleurs délais, les travaux de construction de la nouvelle Ecole nationale de la Magistrature et de celle des Avocats.

Poursuivant sa communication autour de la promotion de l'insertion socio-économique des personnes vivant avec un handicap, le Président de la République indique au Gouvernement l'attention spéciale qui doit être accordée à l'amélioration continue de leur situation, en vue d'une meilleure valorisation de leur potentiel dans le développement du pays, à travers une politique de formation et d'insertion adaptée dans le marché du travail et dans la fonction publique.

Ainsi, saluant l'action déjà remarquable de certaines structures publiques et parapubliques, en particulier la Société Dakar Dem Dikk, qui vient de recruter 25 personnes vivant avec un handicap, le Président de la République exhorte les entreprises privées à initier, avec le concours de l'Etat, un vaste mouvement national de recrutement et de promotion économique des personnes vivant avec un handicap.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de sa participation les 11 et 12 février 2017, au 5<sup>ème</sup> Sommet de Dubaï sur la Gouvernance, et qu'il prendra part le 17 février 2017, à Banjul, à la célébration de la Fête nationale de la République de Gambie.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur les enjeux de la mobilité urbaine, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne de commercialisation arachidière.

Le Ministre de l'Education nationale a fait une communication sur la situation des personnels enseignants dans les sous-secteurs de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire général.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

**Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :**

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments de navires ;

**Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :**

- Monsieur Al Hassan SALL, Administrateur civil Principal, précédemment Gouverneur de la région de Ziguinchor, est nommé Gouverneur de la région de Kaolack, en remplacement de Monsieur Lamine SAGNA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Guedji DIOUF, Administrateur civil Principal, précédemment Gouverneur de la région de Kaffrine, est nommé Gouverneur de la région de Ziguinchor, en remplacement de Monsieur Al Hassan SALL, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Jean Baptiste COLY, Administrateur civil Principal, précédemment Préfet du Département de Guédiawaye, est nommé Gouverneur de la région de Kaffrine, en remplacement de Monsieur Guedji DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Chérif Mouhamadou Moctar Blondin NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Médina Yoro Foulah, est nommé Préfet du département de Guédiawaye, en remplacement de Monsieur Jean Baptiste COLY, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Mamadou KHOUMA, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Salémata, est nommé Préfet du département de Louga, en remplacement de Monsieur Alyoune Badara DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abdou Aziz DIAGNE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kaolack, chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du département de Médina Yoro Foulah, en remplacement de Monsieur Chérif Mouhamadou Moctar Blondin NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Moussa DIAGNE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du département de Salémata, en remplacement de Monsieur Mamadou KHOUMA, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Cheikh NDIAYE, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kaffrine, chargé du Développement, poste vacant ;
- Monsieur Cyprien Antoine BALLO, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kaffrine, chargé des affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kolda, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Ousseynou MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Madame Ndèye Aïssatou Oumar Tabara TOURE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Louga, chargé du Développement, est nommée Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar, chargée du Développement, poste vacant ;
- Monsieur Cheikh Ahmadou NDOYE, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Fatick, chargé du Développement, en remplacement de Monsieur Alioune Badara MBENGUE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Babacar BA, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Saint-Louis, chargé des Affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kaolack, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Abdoul Aziz DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Ibrahima Ismaïla NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouvernement de la région de Thiès, chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Moussa DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Amadou DIOP, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Sédhiou, chargé des Affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Saint-Louis, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Babacar BA appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Faly SOW, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Louga, chargé du

Développement, en remplacement de Madame Ndèye Aïssatou Tabara Oumar TOURE, appelée à d'autres fonctions ;

- Monsieur Ousseynou MBAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kolda, chargé des Affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kaffrine, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Cyprien Antoine BALLO, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Alioune Badara MBENGUE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Fatick, chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Sédhiou, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Amadou DIOP appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abou BA, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet du département de Dakar, poste vacant ;
- Monsieur Mouhamadou Moustapha SOW, Professeur d'enseignement secondaire, titulaire d'un Master en Administration et gestion des Entreprises, est nommé Directeur de la Réglementation touristique, au Ministère du Tourisme et des Transports aériens, poste vacant.

**Le Ministre Porte-parole du Gouvernement**